

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 40

Artikel: Une humble requête
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vendangeait à Veytaux environ 10 jours plus tôt qu'à Lausanne. A la fin du siècle et au commencement du siècle actuel, les vendanges, dans ces deux localités, se faisaient à peu près à la même époque. Aujourd'hui et depuis bien des années déjà, on ne vendange, dans les vignobles situés vers l'extrémité orientale du lac que plusieurs jours seulement après Lausanne.

On a pu, à certains moments, redouter la pourriture et cueillir le raisin, même avant une maturité suffisante. Plus tard peut-être, on a préféré attendre une maturité plus complète, au risque d'avoir une plus forte proportion de pourri.

Une humble requête.

Une pauvre vieille diligence, délaissée depuis longtemps et couverte de poussière, profondément émue en réfléchissant aux nombreuses victimes que les chemins de fer ont faites depuis leur établissement dans les diverses parties du monde, et tout particulièrement affligée par le récent et affreux désastre de Charenton, vient d'adresser au *Gaulois*, les lignes suivantes :

Monsieur le Directeur,

Je ne suis qu'une vieille diligence contemporaine de la chaise à porteurs de M. de Polignac et du cheval blanc du général Lafayette.

Et, pourtant, je n'hésite pas à vous adresser cette supplique, du fond de ma remise où je sommeille depuis un demi-siècle.

Ce que je sollicite, moi, patache antique et démodée, c'est tout bonnement de remplacer le plus vite possible ces malheureuses Compagnies de chemins de fer qui sèment leurs voies funèbres de blessés et de cadavres.

Peut-être ne suis-je à vos yeux qu'une vieille réactionnaire, une tortue en bois, une écrevisse à deux roues.

J'avoue, Monsieur, que les chemins de fer vont plus vite que moi, ils vont même trop vite. Quand vous comptez descendre dans la vallée de Chevreuse ou dans la vallée de Montmorency, vous vous trouvez tout d'un coup dans la vallée de Josaphat. Vous avez pris un « aller et retour » — vous partez, mais vous ne revenez pas. Cette station, c'est la mort. Ces cinq minutes d'arrêt, c'est l'éternité.

Tel est le bon plaisir des Compagnies.

Moi, Monsieur, j'ai roulé vingt ans de Paris à Lyon et je n'ai pas un blessé, pas un mort, sur la conscience. Mes roues sont vierges de sang. Je prenais soin du voyageur qui, à mes yeux, était autre chose qu'un colis...

A l'avenir, chaque train devra se compléter :

- 1° D'un compartiment pour un pharmacien et deux élèves;
- 2° D'un compartiment pour un notaire et son clerc;
- 3° D'un compartiment pour trois chirurgiens;
- 4° D'un compartiment pour un prêtre, un pasteur et un rabin. Tout le monde n'est pas athée.

Enfin, pour familiariser le voyageur avec la mort qui court sur les rails, gronde dans la machine, se dresse à chaque aiguille, tourne autour des disques, s'embusque derrière les barrières et s'élance à toute vapeur, les wagons devraient être tendus de draps noirs semés de larmes d'argent, et je trouverais assez naturel que les chefs de train fussent habillés en croque-morts.

Quant aux chefs de gare, je me les représente volontiers comme les commissaires des pompes funèbres, en petit manteau noir, le claques sur l'oreille, donnant le signal du départ des trains, en levant leur canne d'ébène...

Mais ce ne serait là que de vaines et puériles réformes. Au premier choc, on pourrait voir le wagon du pharmacien grimper sur le wagon du notaire et faire une entrée aussi meurtrière qu'inattendue dans le wagon des ministres du Seigneur.

Aussi bien, ne vois-je qu'un seul remède : supprimer les chemins de fer et les remplacer par de bonnes vieilles diligences.

Je ne parlerai pas, monsieur le directeur, du pittoresque intime et charmant de la vieille diligence, des voyageurs inconnus les uns aux autres, se liant, au grand trot, d'amitié ou d'amour, du joyeux postillon sans cesse altéré et toujours obligeant, des blanches auberges projetant sur la route un rameau vert comme une main hospitalière tendue aux voyageurs, des grands feux clairs flamboyant dans les cheminées rustiques, des longues tables étincelantes de cristaux et parfumées de rôtis fumants...

Non ! je n'insisterai pas sur cette poésie charmante et joyeuse de la vieille diligence comme moi, en face des wagons brisés et sanglants.

J'ai fini.

Qu'on me tire de ma vieille remise et qu'on attelle les chevaux ! En route, les voyageurs Postillon, prend les rênes et qu'un cercle de feu enguirlande mes roues, au bruit des grelots sonores et du fouet claquant !

Cela ne vaut-il pas les sifflements hideux des chaudières renversées, le fracas des wagons brisés et les gémissements des blessés se mêlant à l'or sonnante des dividendes !

UNE VIEILLE DILIGENCE.

Pour copie conforme :

FULBERT DUMONTEIL.

Singulier moyen de faire l'aumône.

Un riche propriétaire rencontre un mendiant qui lui demande l'aumône.

« Je n'ai pas l'habitude de donner sur le grand chemin, répond le premier, mais venez dans mon château aussi souvent qu'il vous plaira. Le premier jour je vous donnerai 4 fr. 80 c., et chacun des jours suivants 4 fr. 80 c. de plus que le jour précédent. De votre côté, vous aurez à payer en passant sur le pont levis 1 centime de péage le premier jour et chacun des jours suivants le double de ce que vous aurez payé le jour précédent. »